

12 Juin 2025



eau
des PORTES
de BRETAGNE

Journée PSE



ATBVB – Loudéac



EAU DES PORTES DE BRETAGNE



- CA de Laval Agglomération
- CA Vitré Communauté
- CC Liffré-Cormier Communauté
- CC Pays de Châteaugiron Communauté
- Limite Eau des Portes de Bretagne
- Limite des communes
- Limite département

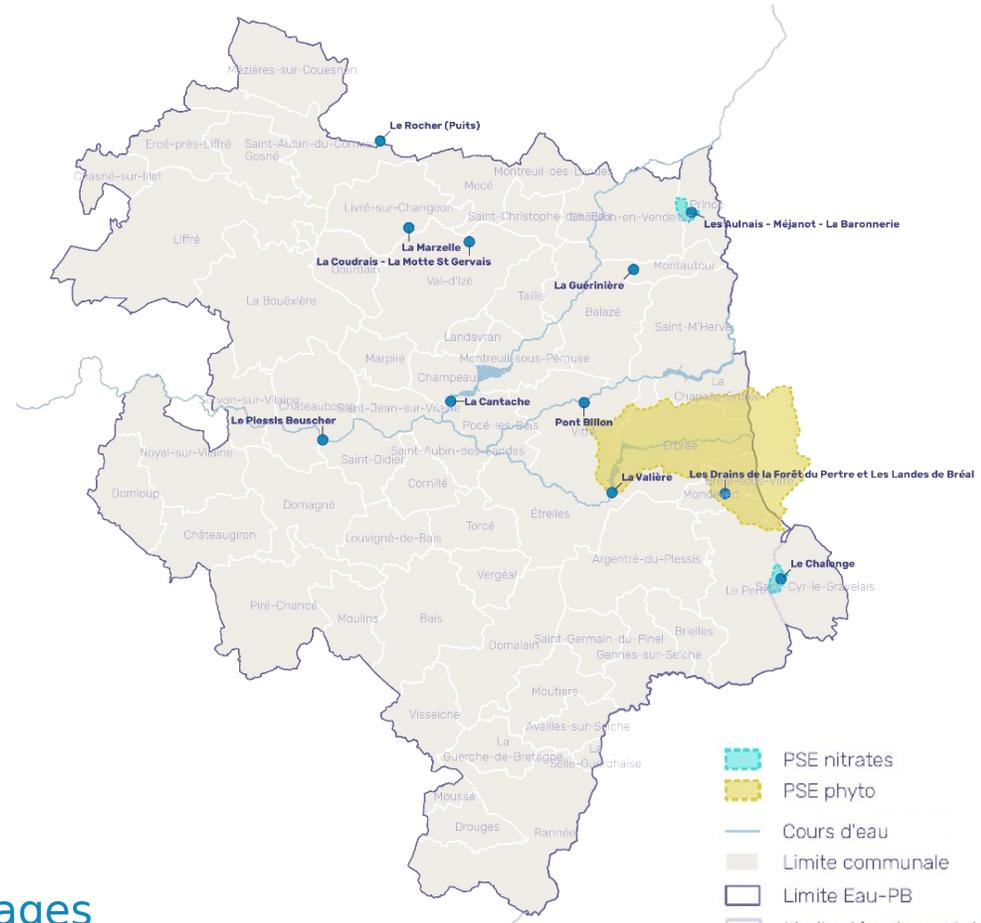
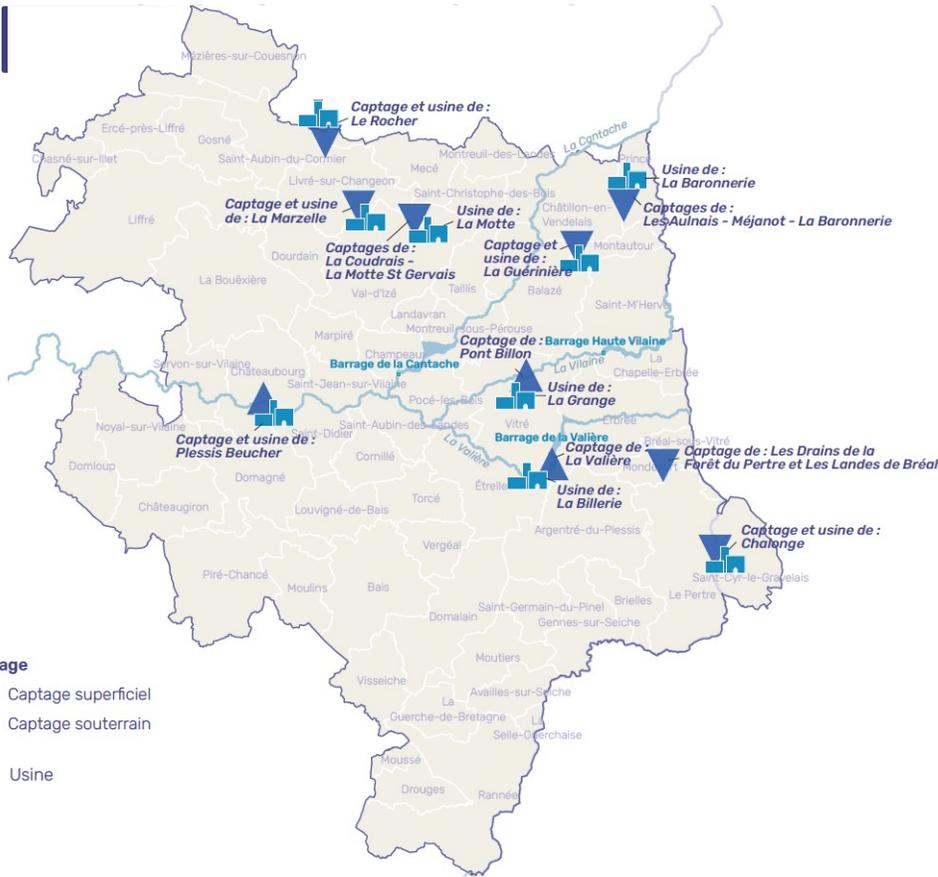
Sources : Données : IGN Topo ; Eau-PB (2022) ; (r) Eau-PB ; Année : 2022

COMPÉTENCES PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE



LES

LES PSE



- Captage**
- ▲ Captage superficiel
 - ▼ Captage souterrain
 - Usine

- PSE nitrates
- PSE phyto
- Cours d'eau
- Limite communale
- Limite Eau-PB
- Limite départementale

10
POINTS DE CAPTAGE
D'EAU **SOUTERRAINE**

3
POINTS DE CAPTAGE
D'EAU **SUPERFICIELLE**

4 captages
prioritaires SDAGE

Territoire de la Valière

CAPTAGE PRIORITAIRE – ENJEU PESTICIDES

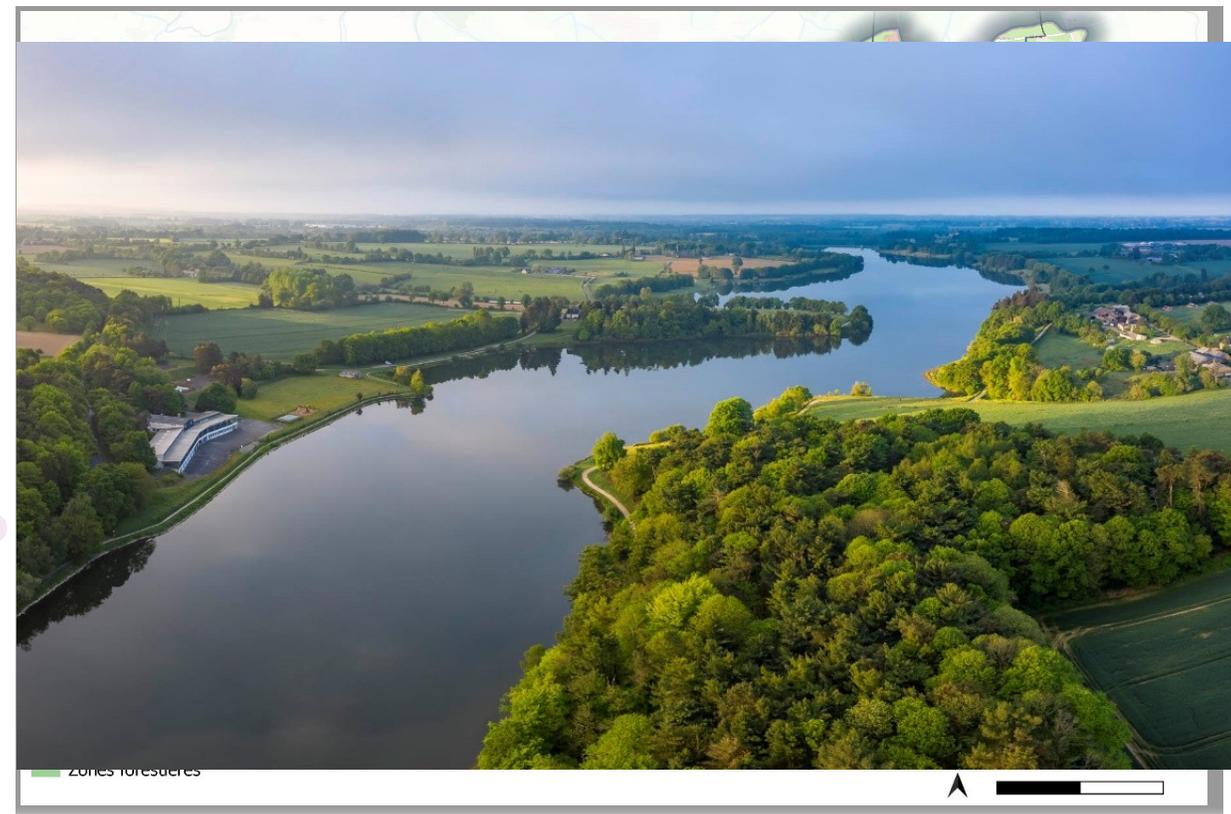
Altération par les pesticides forts
→ Problématique métabolites d'herbicides

- Volume prélevé 2023 : 4,8 millions m³
- Aire d'alimentation de captage : 6500 ha
- Surface Agricole Utile : 4300 ha
- 104 exploitations agricoles, dont 70 sièges sur l'AAC
- Polyculture élevage, principalement laitier

Assolement 2023

Résultats du suivi sanitaire (ARS) 2021-2023	
Nombre d'analyses	21 prélèvements
Fréquence dépassement Objectif 0.5 µg/L total pesticides (>0.5 µg/L)	23.8 %
Fréquence dépassement Objectif stratégie régionale 0.4 µg/L total pesticides	47,6 %

Céréales
29%



- En 2022 : Un territoire avec un panel d'actions agro-environnementales déjà déployées (Milieux Aquatiques, Bocage, Agricole, Groupe 30 000...).

Territoires de Princé et du Chalonge

CAPTAGES PRIORITAIRES – ENJEU NITRATES



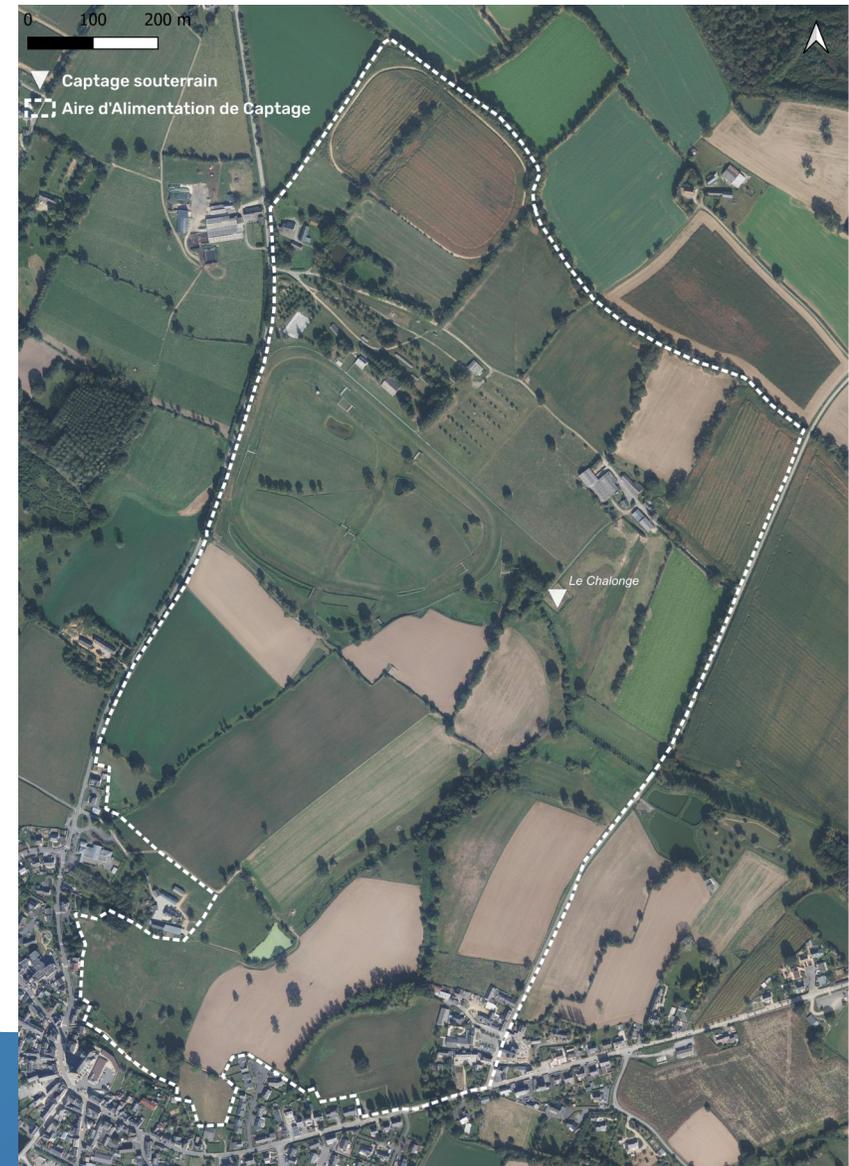
Princé :

- ▶ AAC : 100 ha
- ▶ 7 exploitations agricoles

Chalonge :

- ▶ AAC : 70 ha
- ▶ 4 exploitations agricoles

Programmes d'actions captages prioritaires « nitrates » lancés depuis 2019 et 2020 : accompagnement agronomique, analyses de sol...



Construction et lancement des PSE

Des PSE sur ces territoires, pourquoi ?

- Pour répondre aux enjeux locaux de protection de la ressource en eau
- Pour compléter le panel d'outils agro-environnementaux
- Pour mobiliser plus largement et sur la durée les agriculteurs de ces territoires

Juillet 2020

Mai 2021

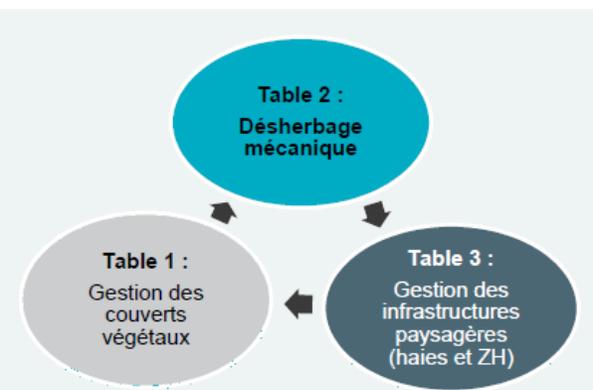
Juin 2021

Nov. 2021



Etude de préfiguration
COFIL /COTECH

- Communication
- Diagnostics d'engagement
- Contractualisations



Valière :

2 ateliers de concertations :

- Agriculteurs
- Financeurs

Chalonge/Princé :

- Réunion de concertation avec les agriculteurs
- Entretien avec les agriculteurs

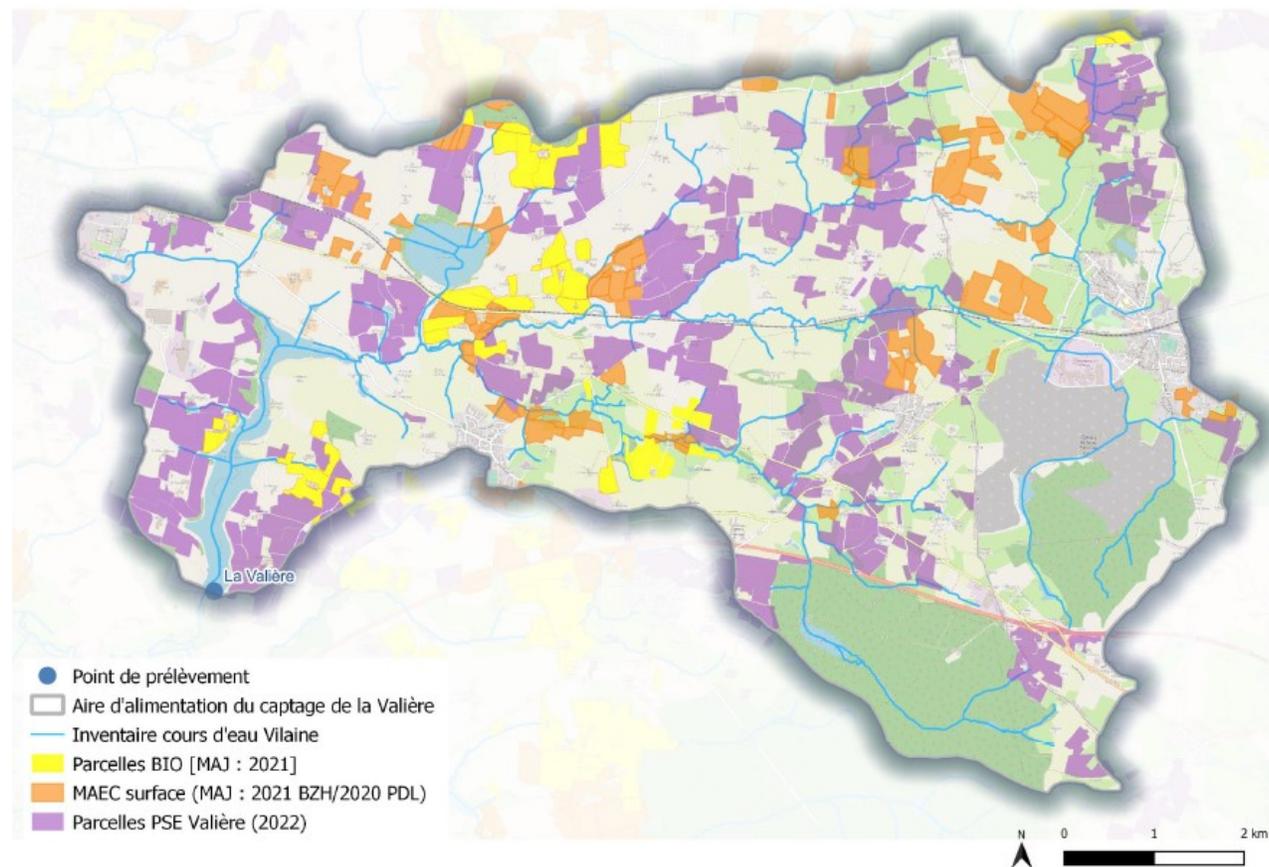


PSE de la Valière

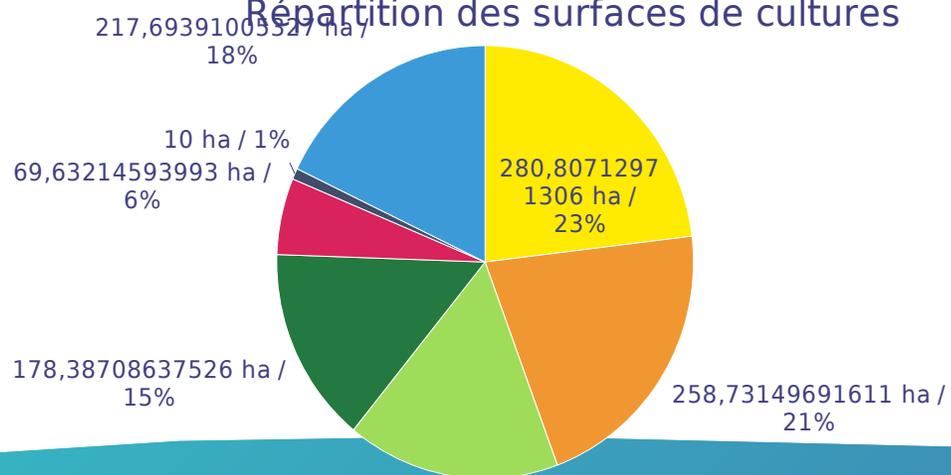
CAPTAGE PRIORITAIRE – ENJEU PESTICIDES

Limitier l'usage des phytosanitaires et réduire les transferts de polluants

- Porteur PSE : Eau des Portes de Bretagne
- 17 exploitations engagées
- 28,5% de la SAU de l'AAC



Répartition des surfaces de cultures



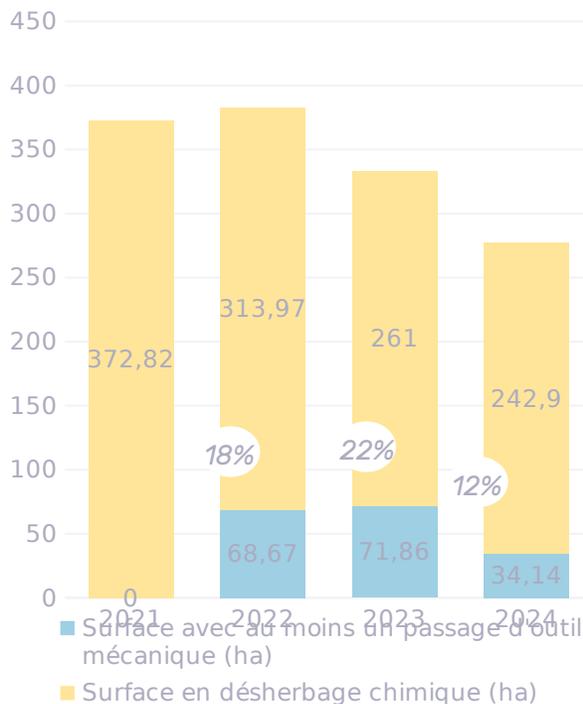
PSE de la Valière

3 INDICATEURS DE RÉMUNÉRATION

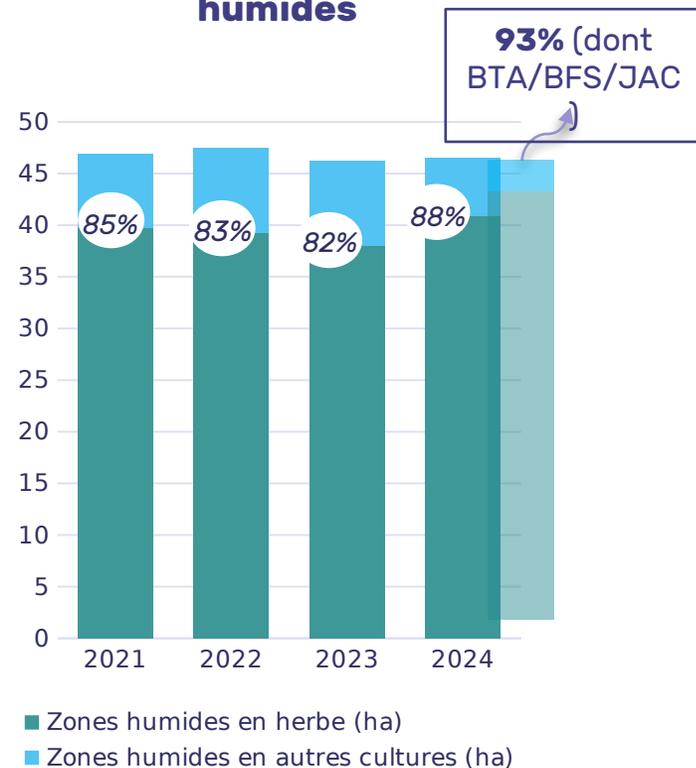
Cultures à bas niveau d'intrants



Désherbage mécanique du maïs

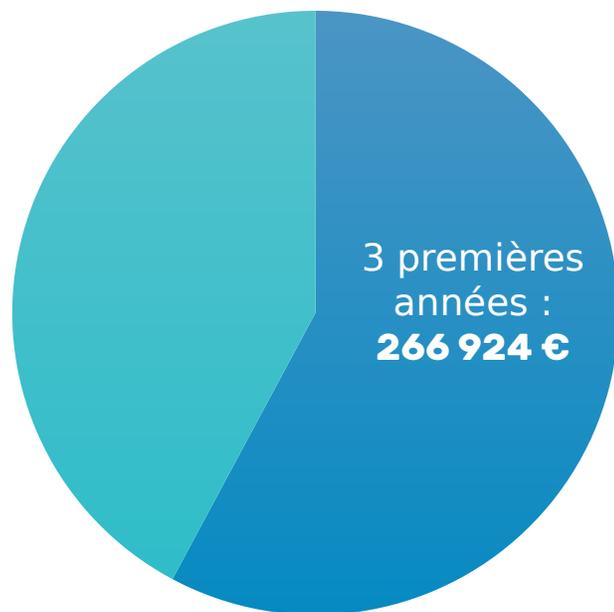


Mise en herbe des zones humides



PSE de la Valière

Enveloppes financières



■ Déjà consommées
■ Reste à consommer

Financement :

- **80%** → Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- **20%** → Eau des Portes de Bretagne / SMG Eau 35

Montant total estimé
pour les 5 ans : **461 679**
€

Rémunération moy./exploitation	5 043 €/an
Rémunération min. en 2024	2 732 €
Rémunération max. en 2024	10 187 €

PSE de Princé et du Chalonge

CAPTAGES PRIORITAIRES – ENJEU NITRATES
Raisonnement l'usage d'azote et réduire les transferts

- Portage PSE : SMG Eau 35
- Animation : Eau des Portes de Bretagne
- 11 exploitations sur ces captages
 - 6 engagées en PSE
 - 3 engagées en MAEC
- 82% de la SAU couverte par un dispositif agro-environnemental

Eléments financiers 2 INDICATEURS

Année de versement	Montant total versé	Part AELB	Part SGM Eau 35
2022	54 900 €	80 %	20 %
2023	61 600 €		
2024	50 500 €		

Rémunération moy./exploitation en 2024	8 414 €
Rémunération min.	3 572 €
Rémunération max.	12 000 €



BILAN À MI-PARCOURS DES PSE

Calendrier : 2022 - 2026

Retours sur les 3 premières années du dispositif :

- Dispositif bien accueilli par des agriculteurs jusqu'alors « en dehors de nos radars »
- L'occasion de faire connaître EPB et les enjeux de préservation de la ressource en eau
- Mise en place d'un accompagnement sur la durée
- Des changements de pratiques qui s'installent sur les fermes
- Dispositif souple, qui s'adapte à des échelles d'intervention et des enjeux très variables
- Lourdeur administrative du dispositif : calculette PSE + articulation avec la plateforme PSE Environnement, difficulté d'accès aux données, rédaction des avenants...
- Modalités de calcul peu lisibles pour les agriculteurs



BILAN À MI-PARCOURS DES PSE

Calendrier : 2022 - 2026

Perspectives :

- Modalités d'évaluation des dispositifs ?
- Réflexions sur le contenu technique :
 - Les données mobilisées :
 - Déclarations PAC : Délais d'accès ? Fiabilité des données ?
 - Les indicateurs : Efficacité ? Niveau de rémunération ? Articulation avec l'évolution de la réglementation (PPC, SAGE Vilaine...) ?
 - Les contrôles : Articulation vis-à-vis du contrôle unique ?
 - Les périmètres ?
- Quid de l'après 2026 : positionnement d'EPB, du SMG Eau 35, de l'Agence de l'Eau ?
- Pérennité des financements alloués ?



12 Juin 2025



eau
des PORTES
de BRETAGNE

Journée PSE



Merci de votre attention !

